



Société coopérative « Laiterie de Gruyères »

Rue Rieter 9 - 1630 BULLE

RAPPORT D'ACTIVITE 2003

présenté à l'assemblée générale ordinaire du 8 avril 2004

Mesdames et Messieurs les porteurs de parts sociales,
Mesdames et Messieurs les invités,

L'année 2003 a été une année plus calme dans le secteur laitier. Les marchés ont pu être stabilisés et ainsi de grandes turbulences ont été évitées.

1. Evolution du revenu défavorable

La réduction des moyens à disposition pour le soutien du marché a entraîné en 2003 une baisse importante du revenu chez les producteurs de lait car la baisse de prix intervenue au 1^{er} novembre 2002 a déployé pleinement ses effets. La Confédération se désengage et renonce à opérer des corrections dans les paiements directs. Elle renvoie à la profession la responsabilité d'une nouvelle répartition des moyens dans l'agriculture.

2. Marché laitier

Dans le pays, les ventes de lait et de produits laitiers sont restées stables. Une augmentation réjouissante dans les produits frais a été enregistrée, mais une demande en diminution dans le lait de consommation et la crème ainsi qu'une demande stable dans le beurre ont été constatées. Les importations de fromages augmentent et nos exportations de fromages sont restées stagnantes avec des pertes notamment sur le marché allemand très sensible au prix. Les frais de pénétration du grand marché européen pour les sortes de fromage non préférentielles sont plus élevés que prévu. Le marché international s'est stabilisé au cours de l'année à un niveau de prix bas et il faut s'attendre, compte tenu de la politique de l'Union européenne qui prévoit un élargissement à quelques pays de l'Europe de l'est, à une pression continue sur les prix.

3. Réduction des aides et suppléments au marché laitier

La pression engendrée par la politique de l'Union européenne, l'ouverture des frontières dans le secteur du fromage et la diminution des soutiens au secteur laitier contribueront à une pression supplémentaire.

4. Fonds de soutien des prix fortement mis à contribution

Suite à la débâcle de Swiss Dairy Food (SDF), la Fédération des producteurs suisses de lait (PSL) s'est vu contrainte d'empêcher l'effondrement du marché du lait et du fromage. Durant les deux dernières années, un montant d'environ 100 millions de francs a été engagé par PSL en vue de dégager le marché du lait, notamment en exportant de la poudre de lait et en diminuant les stocks de fromage. Soulignons que ces mesures entreprises ont été utiles à tous les producteurs de lait, car sans cette intervention, le marché laitier se serait retrouvé fortement perturbé et le prix du lait se serait effondré.

5. Politique agricole 2007

Les modifications de la loi sur l'agriculture ont été adoptées par le Parlement en juin 2003. Les ordonnances ont été publiées à fin novembre 2003. Il en ressort les éléments suivants :

Le contingentement laitier prendra fin en 2009. Le conseil fédéral s'engage à soumettre jusqu'en 2006 une proposition pour mettre sur pied le nouvel ordre du marché du lait et les mesures d'accompagnement après la fin du contingentement.

Il est également prévu que certains groupes de producteurs puissent sortir du contingentement laitier dès 2006 sous certaines conditions.

6. Marché du Gruyère

En 2003, la production de Gruyère a été de 3 % supérieure à celle de 2002. Le prix du lait et le prix du fromage n'ont pas été modifiés après la baisse survenue au 1^{er} novembre 2002. L'Interprofession du Gruyère (IPG) a décidé une restriction de fabrication de 3 % sur l'année laitière 2003/2004. Cette restriction était nécessaire compte tenu de l'état élevé des stocks en mai 2003. A fin 2003, les stocks atteignaient un niveau élevé mais supportable.

Les exportations de Gruyère ont augmenté de 1.1 % en 2003 par rapport à l'année 2002 et atteignent 9'400 tonnes. Le marché allemand est en perte de vitesse alors que les autres marchés ont pu être maintenus, voire développés comme celui de l'Amérique du nord. La consommation de Gruyère en Suisse a légèrement augmenté en 2003.

7. Affaires administratives

7.1 Conseil d'administration

Le conseil d'administration s'est réuni à sept reprises en 2003 pour discuter de la marche de la société, examiner les investissements à réaliser, débattre des relations avec nos locataires. Le conseil d'administration a vécu une fin d'année mouvementée après avoir dû résilier le contrat de vente de lait et le contrat de location de la fromagerie et des installations à l'acheteur de lait actuel.

7.2 Commission de marketing

La commission de marketing s'est réunie à six reprises en 2003 pour examiner les mesures à prendre en vue d'animer le site de la Maison du Gruyère et de discuter des investissements à réaliser en vue d'accroître l'attractivité de notre site.

Mme Christine Raboud a été engagée le 1^{er} mars 2003 à raison de 40 % comme responsable de l'accueil. Pour des raisons familiales, elle a dû malheureusement donner son congé en novembre 2003. Mme Fabienne Porchet, nouvelle responsable, a été engagée à partir du 1^{er} décembre 2003.

7.3 Administration de la société

Le président et surtout le secrétaire ont participé à plusieurs séances sur le site avec les entreprises, les producteurs de lait, la commune de Gruyères, la société de développement de Gruyères-Molésou.

7.4 Personnel

Le personnel au service de la Société coopérative est composé de

- Cinq peseuses de lait (Lessoc, Albeuve, Les Sciernes-d'Albeuve, Enney)
- Une responsable de l'accueil à temps partiel
- Cinq hôtesse à temps partiel et quelques hôtesse temporaires durant l'été
- Un concierge à temps partiel
- Le secrétariat et l'administration ainsi que la gestion sont effectués par le directeur de la Fédération des sociétés fribourgeoises de laiterie et son personnel.

8. Publicité et accueil des visiteurs

Les investissements dans la partie accueil se sont élevés à Fr. 37'901.70 : remplacement d'un panneau dans l'exposition, aménagement de la réception des visiteurs, meubles. Les dépenses consacrées à la promotion et à la publicité se sont élevées Fr. 78'624.20.

Nous avons enregistré 419'355 visiteurs, dont 92'478 ont visité l'exposition (*annexe 1*). Cela représente une diminution de 9'534 entrées payantes par rapport à l'année 2002. Le produit brut des entrées s'est élevé à Fr. 340'804.20, soit une moyenne de Fr. 3.69 par visiteur payant (Fr. 3.63 en 2002). Nous enregistrons de nombreuses familles avec plusieurs enfants qui paient un forfait de Fr. 10.-. Nous avons versé à la commune de Gruyères les taxes sur les entrées, soit un montant de Fr. 22'012.05.

Le nombre de visiteurs de l'année 2003 peut être considéré comme satisfaisant compte tenu de la forte canicule des mois de juillet et d'août où nous avons enregistré une diminution importante des visiteurs. Dès septembre et jusqu'à la fin de l'année, nous avons enregistré un nombre de visiteurs supérieur à 2002. L'IPG nous soutient à travers l'Organisation fromagère suisse par une contribution de Fr. 150'000.- à titre de participation aux dépenses de publicité en faveur du Gruyère et ponctuellement par la mise à disposition de Gruyère.

A l'avenir, l'accent doit être mis sur les visiteurs susceptibles de visiter l'exposition.

9. Livraisons de lait

Les livraisons de lait de l'année 2003 des producteurs attirés à la fromagerie de démonstration se sont élevées à 5'888'725 kg (*annexe 2*), soit une diminution de 1.9 % par rapport à l'année 2002. Les livraisons ont évolué comme suit : augmentation sur les mois de janvier à mars, puis importante baisse sur les mois d'avril à septembre et forte reprise dès le mois d'octobre jusqu'à la fin de l'année.

5'529'079 kg, soit le 93.9 % du lait, ont été transformés en Gruyère et en Vacherin fribourgeois sur le site de Pringy. 359'646 kg ont été vendus à Cremo SA comme lait de restriction. Sur les mois de janvier à avril 2003, il y avait une restriction de 10 % décrétée à l'automne 2002 par l'IPG.

10. Prix du lait

Le prix du lait transformé en Gruyère, recommandé par l'IPG, s'est élevé à 84.3 ct par kg, y compris 4 ct de supplément de non-ensilage. Ce prix avait été négocié au 1^{er} novembre 2002. Il est resté le même sur toute l'année civile 2003.

Toutefois, suite à l'importante restriction de fabrication, les producteurs de notre fromagerie ont reçu, sur la période du 1^{er} novembre 2002 au 30 avril 2003, un prix moyen de 81.71 ct par kg ; le lait de restriction livré à l'industrie a atteint un prix de 67 à 68 ct par kg.

Lors de l'assemblée du 3 juin 2003, chaque producteur a reçu son décompte individuel, lequel tenait compte de la valorisation du lait sur l'année laitière 2002/2003. Dans le calcul, il a été tenu compte des producteurs qui ont fait preuve de modération dans leurs livraisons ; ceux qui avaient fortement dépassé leur droit de livraison ont été pénalisés.

Le prix à partir du 1^{er} mai 2003 s'est élevé à 85.05 ct par kg tout compris pour les producteurs de lait livrant à notre fromagerie.

Les taxations obtenues sur les productions d'octobre 2002 à septembre 2003 s'élèvent à 7 fois 18.5 points et à 5 fois 18 points (moyenne 18.31 points). Depuis l'automne 2001, suite à la mise en place de différentes mesures par le fromager, la Société coopérative et les conseillers du service d'inspection et de consultation en matière d'économie laitière, la fabrication n'a plus connu de mauvais résultats. Les producteurs de lait ont, bien entendu, apporté leur soutien à cette reprise en main.

11. Restaurant et shop

Au 1^{er} juillet 2003, notre nouveau locataire M. Jean-François Perret achevait son premier exercice avec satisfaction.

M. Perret a apporté quelques changements dans le restaurant. Il entend en apporter d'autres au fur et à mesure.

12. Finances de la Société

Le bénéfice brut, avant amortissements et après constitution de diverses provisions pour impôts, s'élève à Fr. 470'366.77. Nous avons procédé aux amortissements suivants :

• Installations des locaux de coulage	Fr. 10'000.00
• Installations de fromagerie	Fr. 222'465.07
• Installations de la partie accueil	Fr. 137'901.70
• Immeuble	Fr. 100'000.00

Un amortissement important a été effectué sur les installations de la partie accueil car celles-ci s'usent très rapidement et d'autre part des investissements de remplacement pointent déjà à l'horizon de l'année 2005.

Ce résultat nous permet d'amortir les immobilisations et les installations dans le temps prévu.

L'hypothèque s'élève à Fr. 3'347'500.- à fin 2003. Nous avons remboursé les montants suivants :

- Hypothèque Fr. 150'000.00
- Crédits d'investissement et fonds rural Fr. 112'000.00
- Loi investissement région de montagne (LIM) Fr. 74'456.00
- Union fribourgeoise des artisans fromagers Fr. 5'000.00

soit au total Fr. 341'456.00

Le capital social a augmenté de Fr. 10'000.-.

Le budget adopté par le conseil d'administration pour l'exercice 2004 laisse apparaître un résultat pratiquement identique à celui de 2003.

13. Considérations finales

La gestion de la Société coopérative et du site de Pringy requiert beaucoup de connaissances. Il faut être un spécialiste du lait, de la technique fromagère, du chauffage, de l'eau, des relations, du marketing, etc...

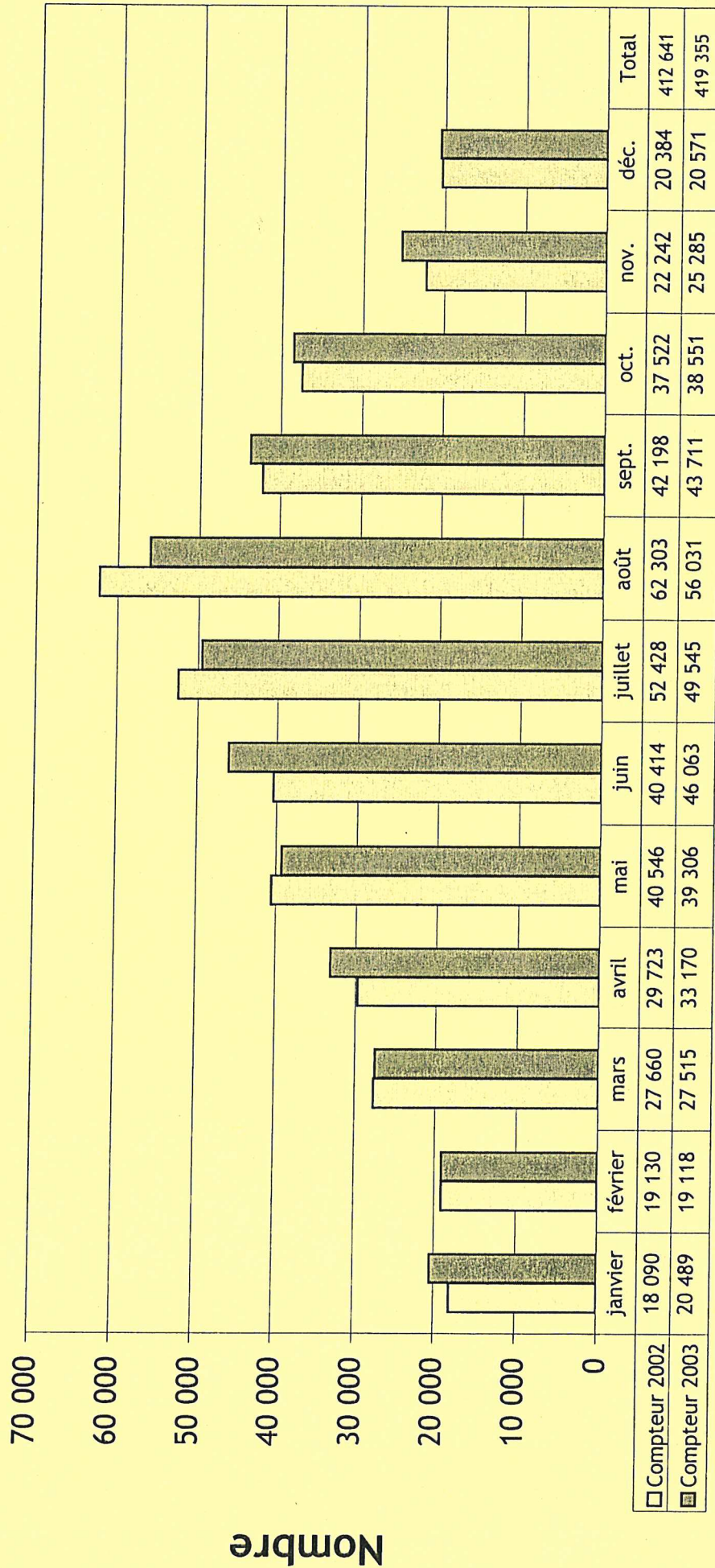
Nous obtenons un résultat très satisfaisant mais nous ne pouvons pas baisser les bras. Il est important que la Maison du Gruyère soit toujours mieux connue, notamment des gens de la région.

Au terme de ce rapport, nous tenons à remercier les producteurs de lait, les porteurs de parts sociales, ainsi que tous les partenaires de la Maison du Gruyère.

Au nom du conseil d'administration

Le secrétaire : *Clément MORET*

Nombre de visiteurs 2002 / 2003



Nombre

Livraisons de lait à la fromagerie de démonstration

Année civile 2003

Mois	Livraisons											Total	Comparaison 2002 %	Livraisons	
	Albeuve	Enney	Estavannens	Gruyères	Lessoc	Neirivue	Sciernes	Villars-Mont	J-L. Jordan	Pringy	Crema				
janvier	50'474	59'747	143'300	156'378	64'544	25'140	20'479	14'370	—	—	—	534'432	+ 2.7 %	459'735	74'697
février	53'477	53'800	136'341	152'549	59'336	26'064	20'220	15'739	—	—	—	517'526	+ 3.2 %	420'897	96'629
mars	58'399	66'222	163'154	186'400	66'329	29'905	22'365	17'124	—	—	—	609'898	+ 2.2 %	501'122	108'776
avril	58'175	65'652	119'624	185'435	66'257	31'892	23'891	18'338	—	—	—	569'264	- 8.2 %	521'420	47'844
mai	56'680	98'922	114'160	135'353	72'443	34'783	40'639	16'632	5'287	—	—	574'899	- 6.8 %	574'899	—
juin	44'277	111'651	82'133	96'926	46'147	30'566	28'683	11'855	20'492	—	—	472'730	- 14.2 %	441'030	31'700
juillet	41'526	99'361	67'085	95'946	39'594	32'489	18'355	8'955	26'772	—	—	430'083	- 12.6 %	430'083	—
août	35'337	77'930	67'998	99'002	32'124	29'980	17'004	6'060	19'721	—	—	385'156	- 16.4 %	385'156	—
septembre	36'666	66'958	63'853	124'602	39'814	28'237	16'128	6'845	4'082	—	—	387'185	- 0.6 %	387'185	—
octobre	39'128	46'970	97'663	142'171	52'506	26'765	20'243	8'471	—	—	—	433'917	+ 10.1 %	433'917	—
novembre	39'217	47'589	117'058	139'724	56'000	25'745	21'737	9'057	—	—	—	456'127	+ 15.0 %	456'127	—
décembre	46'617	59'779	138'997	151'054	61'034	27'095	23'063	9'869	—	—	—	517'508	+ 3.2 %	517'508	—
Total	559'973	854'581	1'311'366	1'665'540	656'128	348'661	272'807	143'315	76'354	—	—	5'888'725	- 1.9 %	5'529'079	359'646



Société coopérative « Laiterie de Gruyères »

Liste des détenteurs de parts sociales

Etat au 31 décembre 2003

Société de laiterie de Gruyères-Epagny	Fr.	160'000.-
Société de laiterie d'Estavannens	Fr.	90'000.-
Société de laiterie d'Enney	Fr.	55'000.-
Société de laiterie de Lessoc	Fr.	50'000.-
Société de laiterie d'Albeuve	Fr.	30'000.-
Société de laiterie de Neirivue	Fr.	10'000.-
Régis Geinoz, Neirivue	Fr.	5'000.-
Société de laiterie de Villars-sous-Mont	Fr.	10'000.-
Société de laiterie des Sciernes d'Albeuve	Fr.	10'000.-
Société de laiterie de Cerniat	Fr.	30'000.-
Société de laiterie de Châtel-Crésuz	Fr.	10'000.-
Société des producteurs de lait de Fribourg & Environs	Fr.	10'000.-
PSL Fédération des producteurs suisses de lait	Fr.	830'000.-
FSFL Fédération des sociétés fribourgeoises de laiterie, Bulle	Fr.	165'000.-
Emmi Käse AG, Kirchberg	Fr.	180'000.-
LRG Laiteries Réunies de Genève	Fr.	10'000.-
ORLAIT – FLVF, Le Mont-sur-Lausanne	Fr.	55'000.-
LOBAG Berne	Fr.	5'000.-
Passaggio Holding Lausanne	Fr.	100'000.-
GFM Compagnie des Chemins de fer fribourgeois	Fr.	95'000.-
Commune de Gruyères	Fr.	70'000.-
Fromarte, Berne	Fr.	10'000.-
IPG Interprofession du Gruyère, Pringy	Fr.	65'000.-
CREMO SA Fribourg	Fr.	75'000.-
FGSA Fromage Gruyère SA Bulle	Fr.	110'000.-
FROMCO Commerce de fromages SA, Moudon	Fr.	30'000.-
UFAF Union fribourgeoise des artisans fromagers, Bulle	Fr.	30'000.-
Deutschfreiburgischer Kaeserverein, St. Antoni	Fr.	5'000.-
Joseph Cotting, maître-fromager, La Corbaz	Fr.	5'000.-
Sté fribourgeoise pour l'amélioration du Gruyère, Bulle FGSA	Fr.	15'000.-
Coopérative fribourgeoise pour l'écoulement du bétail, Fribourg	Fr.	5'000.-
Produits d'Epagny SA, Epagny	Fr.	5'000.-
Jean-Pierre Doutaz, Epagny	Fr.	5'000.-
Banque Raiffeisen Moléson – La Tour-de-Trême	Fr.	30'000.-
Maison Gachet & Fils, Pringy	Fr.	5'000.-
Maison Gremion & Staremberg, Epagny	Fr.	5'000.-
Maison Grisoni & Zaugg SA, Bulle	Fr.	10'000.-
JPF construction, Bulle	Fr.	25'000.-
Jean-Louis Jordan, fromager, Pringy	Fr.	55'000.-
Elisabeth Jordan, Pringy	Fr.	5'000.-
Louis Pittet, agriculteur, Bulle	Fr.	5'000.-
J. & A. Glasson, Bulle	Fr.	5'000.-
Dominique Kaech, arboriculteur, Lussy	Fr.	5'000.-
FRIMOB SA Gérance immobilière, Romont	Fr.	5'000.-
MDT SA, Les Râpes, Vuisternens-dt-Romont	Fr.	5'000.-
Bernard Devaud, architecte, Ursy	Fr.	10'000.-
Total	Fr.	2'510'000.-



Société coopérative « Laiterie de Gruyères »

CONSEIL D'ADMINISTRATION

<u>Président :</u>	Georges Godel,	agriculteur	Ecublens
<u>Vice-président :</u>	Michel Rolle,	ingénieur-agronome	Neyruz
<u>Secrétaire :</u>	Clément Moret,	directeur FSFL	Bulle
<u>Membres :</u>	Jean-Marc Hofmann,	sous-directeur PSL	Berne
	Marc Petermann,	agriculteur	L'Abergement
	Charly Rime,	agriculteur	Enney
	Fernand Jaquet,	agriculteur	Estavannens
	Gilbert Grandjean,	agriculteur	Epagny
	Philippe Bardet,	directeur de l'IPG	Pringy

Organe de contrôle

<u>Membres :</u>	Patrick Rossier,	Buffet de la Gare	Le Pâquier
	Joseph Cotting,	Pra Masalley 64	La Corbaz
<u>Fiduciaire :</u>	Fiduconsult SA,	Rue de la Lecheretta 11	Bulle